

Régimes politiques

Démocratie

Définition de la démocratie

Etymologie : du grec "*dêmos*", peuple, et "*kratos*", pouvoir, autorité.

La démocratie est le régime politique dans lequel le pouvoir est détenu ou contrôlé par le peuple (principe de souveraineté), sans qu'il y ait de distinctions dues la naissance, la richesse, la compétence... (principe d'égalité). En règle générale, les démocraties sont indirectes ou représentatives, le pouvoir s'exerçant par l'intermédiaire de représentants désignés lors d'élections au suffrage universel.

Les autres principes et fondements de la démocratie :

- la liberté des individus ;
- la règle de la majorité ;
- l'existence d'une "constitution" et d'une juridiction associée (le Conseil constitutionnel en France) ;
- la séparation des pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire) ;
- la consultation régulière du peuple (élection et référendum) ;
- la pluralité des partis politiques ;
- l'indépendance de la justice.

La démocratie s'oppose aux autres régimes politiques que sont :

- la monarchie (pouvoir aux mains d'un seul homme) ;
- la aristocratie (pouvoir aux mains des meilleurs) ;
- l'oligarchie (pouvoir aux mains d'un petit nombre de personnes ou de familles) ;
- la théocratie (pouvoir aux mains d'une caste sacerdotale) ;
- l'empire, la dictature et autres régimes totalitaires.

On parle de démocratie économique ou sociale lorsque les droits sociaux, au logement, au travail, à l'éducation... sont garantis.

République

Définition de république

Etymologie : du latin *res publica*, chose publique.

La république est un système politique dans lequel l'État doit servir le "bien commun" et non des intérêts privés comme dans la monarchie. La souveraineté appartient au peuple qui exerce le pouvoir politique directement ou par l'intermédiaire de représentants élus. Ceux-ci reçoivent des mandats pour une période déterminée et sont responsables devant la nation. Par ses représentants, le peuple est la source de la loi. L'autorité de l'Etat s'exerce par la loi sur des individus libres et égaux.

Dans leur sens originel les termes "république" et "démocratie" sont assez proches, cependant "république" permet de faire la distinction avec les régimes monarchiques. De nos jours l'utilisation du terme République dans la désignation d'un Etat, ne suffit pas à faire de celui un état démocratique. C'est par exemple le cas si une partie de la population ne peut participer aux élections ou présenter ses candidats. Exemple de régimes dits "républicains" non démocratiques : La France de Pétain, le Chili de Pinochet, l'Iran de Khomeiny... Le mot république, abusivement employé, peut ainsi cacher une dictature, une oligarchie ou une théocratie.

Dans l'Antiquité, la république la plus connue est la République romaine (de -509 à -44). On y rencontrait le principe du mandat annuel et de la collégialité.

A notre époque, les républiques peuvent prendre plusieurs formes selon leur système politique ou économique :

- République unitaire : France (République une et indivisible), Italie...
- République fédérale et démocratie représentative : Allemagne, Etats-Unis...
- Fédération d'Etats et combinaison de démocraties directe et représentative : Suisse
- Fédération d'Etats semi-autonomes et de provinces dirigées directement : Russie
- Un qualificatif peut aussi compléter, mais le plus souvent restreindre, le mot république :
 - République démocratique (Congo)
 - République populaire (Chine)
 - République islamique (Iran)
 - République socialiste (Viêt-Nam)
 - République soviétique (URSS)...

Suivant le mode de représentation et l'organisation des pouvoirs, on peut aussi distinguer des républiques parlementaires (Italie, Allemagne) ou présidentielles, si le président est élu au suffrage universel (France, Etats-Unis).

Monarchie

Définition de la monarchie

Etymologie : du grec *mono*, seul et *archè*, pouvoir, autorité, commandement.

La monarchie est un régime politique où le pouvoir est détenu par un seul chef, le monarque ou souverain. A l'origine, ce pouvoir était légitimé par une relation spirituelle que le monarque entretenait avec une divinité.

Les régimes monarchiques peuvent varier selon les pouvoirs détenus par le monarque, de tous des pouvoirs politiques à un rôle symbolique :

- **Monarchie de droit divin** : son pouvoir émane, "par la grâce de Dieu", de la volonté d'une divinité.
- **Monarchie absolue** : ses pouvoirs ne sont limités que par les "lois fondamentales" (voir plus bas) et les lois divines.
- **Monarchie corporative** : le monarque doit obtenir l'approbation des corporations (au Moyen Age).
- **Monarchie constitutionnelle** : son pouvoir est limité par une constitution.
- **Monarchie parlementaire** : monarchie constitutionnelle où le gouvernement est responsable devant un parlement. Le monarque a une fonction représentative ou symbolique.

En France, dans l'Ancien Régime, la monarchie est absolue. Il n'y a pas de constitution écrite, mais des "**lois fondamentales**" de type coutumier, supérieures à toutes les autres lois et que le roi ne peut changer. La plus connue d'entre elles est la loi "**salique**" qui excluait les femmes de la succession au trône.

La **dynastie** désigne la lignée des monarques ayant un même ancêtre (ex : mérovingiens, Carolingiens, Capétiens, Bourbons, Grimaldi, Windsor...).

Les **rois** sont des monarques détenant le pouvoir à vie de manière héréditaire ou parfois élective. Certains chefs d'Etat, désignés par leurs pairs (Malaisie, Emirats arabes unis sont aussi des monarques, de même que les empereurs et, au sens large, tout tyran ou dictateur.

Oligarchie

Définition de l'oligarchie

Étymologie : du grec *oligos*, petit nombre et *arkhê*, commandement.

L'oligarchie est un régime politique dans lequel la plupart des pouvoirs sont entre les mains d'un petit nombre d'individus, de quelques familles ou d'une petite partie de la population, généralement une classe sociale ou une caste. La source de leur pouvoir peut être la richesse, la tradition, la force militaire, la cruauté...)

L'oligarchie s'appuie sur une pratique du pouvoir collégiale et discrète. L'organisation des pouvoirs peut être relativement complexe avec différents cercles plus ou moins informels. Les régimes oligarchiques se révèlent relativement instables et évoluent souvent vers des monarchies.

Fréquente dans l'Antiquité, l'oligarchie est un mode de gouvernement qui s'oppose à la tyrannie et se distingue de l'aristocratie qui est le gouvernement par les meilleurs, légitimés par des aptitudes particulières.

Exemples de régimes oligarchiques :

- La cité de Sparte dans la Grèce Antique.
- Carthage
- La République romaine
- Les Médicis à Florence
- Juntas militaires

On emploie également le terme d'oligarchie pour désigner un groupe de personnes influentes ou puissantes ("**Oligarchie financière**").

<http://www.toupie.org/Dictionnaire/index.html>